

LE PETIT MARCHELAND

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune de Marcieux



Voici le tout nouveau numéro de votre bulletin municipal. Vous trouverez dans ces pages un tour d'horizon des évènements et manifestations qui ont rythmé l'année 2025 ainsi que des informations pratiques dont notamment les nouvelles modalités de vote pour les prochaines élections municipales et un formulaire de participation au Plan Communal de Sauvegarde de la Commune.

*Nous vous souhaitons une agréable lecture
et de très bonnes fêtes de fin d'année.*

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune



Les **15 et 22 mars 2026**, auront lieu les élections municipales à Marcieux. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Mais attention, les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Marcieux, suite à une loi du 21 mai 2025 : désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.
- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

A quels risques est exposée la commune de Marcieux ? Comment réagir en cas d'inondation, de glissement de terrain ? Quels moyens humains et matériels avons-nous à disposition pour gérer une crise ?

Aujourd'hui, les collectivités ont l'obligation de se préparer à la gestion de tout type de crise, afin d'être efficace le jour où un évènement mettant en jeu la sécurité de la population survient. C'est pourquoi, dans le cadre de la Loi MATRAS et du décret d'application n°2022-907 du 20 juin 2022, toutes les communes de la Savoie doivent disposer d'un Plan Communal de Sauvegarde. Afin de se mettre en conformité avec cette obligation, la Commune de Marcieux s'est lancée dans l'élaboration de son PCS.

Ce document opérationnel permet d'organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence et d'anticiper certains scénarios :

- les risques présents sur la commune,
- les moyens à disposition,
- l'organisation de la cellule de crise et la répartition des missions en cas d'évènements ...



Vous souhaitez vous associer à cette démarche ? Vous trouverez ci-joint un questionnaire permettant de recenser vos ressources mobilisables. Merci de le compléter et de nous le retourner en mairie.

BOÎTE À LIVRES

Nous vous rappelons qu'une boîte à livres est à votre disposition à la mairie dans la salle du Conseil.

Vous pouvez venir y déposer les livres dont vous n'avez plus l'utilité (ou que vous voulez faire découvrir) et vous en reprenez d'autres en échange. Une fois lus, vous les remettez en circulation.

Participer vous aussi au partage et à la circulation des livres !



INFORMATION



La salle polyvalente de Novalaise fera en 2026 l'objet de travaux rendant impossible l'organisation par l'Établissement Français de Sang des collectes habituelles. Pour cette raison une première collecte a été organisée en octobre dans la salle des fêtes de Marcieux afin de valider l'organisation pour 2026 et deux collectes sont programmées sur 2026 (voir l'agenda).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE/ TOUS RESPONSABLES !

A plusieurs endroits il a été signalé des automobilistes roulant clairement trop vite que ce soit par exemple à Maunand malgré les zébras ou au Gallay malgré la limitation à 30 km/h. Pour gagner quelques secondes, ces conducteurs prennent des risques bien inutiles pour eux ou pour les enfants des hameaux.

Alors soyons tous plus responsables et levons le pied !



LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration de l'Armistice de la Guerre de 1914-1918 s'est tenue le mardi 11 novembre dernier devant le Monument aux Morts.

Nous remercions le piéton d'honneur du 13ème bataillon des chasseurs alpins et les enfants qui, par leur présence, participent au devoir de mémoire.



VIE À MARCIEUX

Les concerts de l'hiver

Deux spectacles musicaux ont été organisés l'hiver dernier et ont réuni un grand nombre de spectateurs :

- Le 17 Janvier nous avons accueilli « **les Michel** », deux artistes qui ont repris à leur façon et sur proposition des spectateurs le répertoire des chanteurs français disparus.
- Le 7 Février un second spectacle mêlant humour et musique a fait salle comble avec **Pascaline à la guitare et Dandra à la harpe**.



Le Chœur du Lac : une année rythmée par la musique, le partage & les rencontres

Le Chœur du lac se réunit chaque mardi à 19h dans la salle des fêtes de Marcieux, mise gracieusement à disposition par la mairie. Ce soutien précieux permet au groupe de travailler dans de très bonnes conditions et de mener à bien ses projets musicaux et culturels. Le chœur s'attache à proposer un répertoire varié et explore ainsi plusieurs styles : **chanson française, chants traditionnels, gospel, morceaux de musique classique...**

Le 1^{er} juin, le Chœur du lac a eu la chance d'accueillir un échange franco-hongrois, rendu possible grâce à la mairie et à l'implication des choristes. Cet événement a été un moment fort de l'année : il a permis **des rencontres humaines fabuleuses**, l'ambiance a été **conviviale et enthousiaste**, marquée par le bonheur de chanter ensemble. Les deux concerts organisés à Aix-les-Bains et Ayn avec les hongrois ont été de véritables réussites.

Quand les mots nous manquent, le chant trouve toujours le chemin. »

Cette phrase résume parfaitement la magie de ces rencontres, où les voix ont créé un langage commun malgré les différences culturelles et linguistiques.

Un concert a eu lieu aussi avec l'Harmonie du Charmant Son le 18 novembre dans la salle des fêtes de Marcieux . Cette expérience a été particulièrement appréciée des choristes, heureux de mêler leurs voix aux instruments.

Les projets menés, les échanges vécus et les concerts donnés ont renforcé la cohésion et l'enthousiasme du groupe.

Si vous aimez chanter vous pouvez nous rejoindre un mardi soir à la salle des fêtes !



L'élection de Miss Montbéliarde

Malgré la pluie, les éleveurs de Savoie se sont retrouvés à Marcieux le dimanche 13 avril pour élire les plus beaux spécimens du territoire.

Bravo à tous les participants !

On ne sait pas quelle a été leur score au questionnaire de culture générale mais quoiqu'il en soit les élues n'étaient pas peu fières de leur succès !

Crédits photos : Florence Veuillet et Facebook du Syndicat Monbéliard de Savoie



LE COMITÉ DES FÊTES

2025 : Les moments qui ont fait vibrer Marcieux grâce au Comité des Fêtes !

Cette année, le Comité des Fêtes n'a pas chômé pour nous faire sourire, danser et... marcher (oui, marcher aussi, mais avec style !).

En mars, on a ressorti les trèfles et les pintes pour la 4^e édition de la Saint Patrick. Entre la soupe irlandaise qui réchauffe, les bières savoyardes qui rafraîchissent, et Günter qui nous a appris à dire Cheers! avec l'accent parfait, on a presque cru qu'on était à Dublin...

En juillet, changement de décor : baskets aux pieds, les membres du Comité nous ont embarqués pour une balade sur les sentiers de Marcieux. Objectif : découvrir notre patrimoine architectural et naturel. Résultat : on a appris des anecdotes locales... et qu'il fallait prévoir plus d'eau la prochaine fois !

En septembre, retour au classique : le vide-grenier. Des trésors, des bonnes affaires, et surtout des discussions qui commencent par « Ça, je l'avais quand j'étais petit ! » et finissent par « Bon, je le reprends... nostalgie oblige ! ».



Et la suite ? Rendez-vous le dimanche 18 janvier 2026 à la salle des fêtes pour l'Assemblée Générale. Venez avec vos idées, votre bonne humeur... et pourquoi pas un peu de courage, il paraît qu'on recrute des volontaires !

L'AGENDA

- Samedi 24 janvier 2026 : Vœux du Maire
- Février 2026 : Concert de l'hiver
- Dimanche 1^{er} mars 2026 : Le Repas des Aînés
- Samedi 7 mars 2026 : Spectacle proposé par la CCLA
- Mercredi 15 juillet et lundi 26 octobre 2026 : collectes de sang organisées par l'EFS.

L'ÉTAT CIVIL

Naissances

Lisa née le 22 Février 2025 chez Julie Gauthier & Florent Dupenloup

Nina née le 3 Septembre 2025 chez Amandine Zucchero & Clément Durochat

Victoria née le 18 Novembre 2025 chez Manon Parpillon-Fiollet & David Gros

Les nouveaux arrivants

A La Bétaz : Antonella Siro & Rémi Chenevas-Paule,
Manon Parpillon-Fiollet, David Gros, Mathilda & Victoria

A Coudurier : Sarah Petit & Nicolas Lassalas,
Chéronne Crossette & Cédric Maréchal

A Maunand : Nicolas Marchand,
Céline, Arthur MICHEL, Juliette & Suzanne

Joyeuses fêtes de fin d'année

Bulletin réalisé par le Conseil municipal et imprimé par nos soins

